

Projet Troilus sélectionné pour inclusion dans le prospectus du Sommet canadien de l'investissement, mettant le Projet en valeur auprès d'investisseurs mondiaux de premier plan

Forum national sur l'investissement unique en son genre, organisé par le premier ministre Mark Carney, qui réunira des investisseurs mondiaux gérant plus de 100 000 milliards de dollars d'actifs

Le 10 septembre 2026, Montréal (Québec) – Corporation minière Troilus (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5) (« Troilus » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer que le projet or-cuivre Troilus a été sélectionné pour inclusion dans le prospectus du Sommet canadien de l'investissement, lequel sera remis aux participants de la première édition du Sommet canadien de l'investissement, qui se tiendra à Toronto les 14 et 15 septembre 2026.

Le Sommet canadien de l'investissement est un forum national sur l'investissement unique en son genre, organisé par le premier ministre Mark Carney en partenariat avec Investissements RPC et Investissements PSP. Le Sommet réunira des investisseurs mondiaux de premier plan, des chefs de direction d'entreprises canadiennes ainsi que des représentants du secteur public dans le cadre des efforts plus larges du gouvernement du Canada visant à mobiliser des capitaux à long terme vers des secteurs et des actifs stratégiques canadiens.

Le premier ministre Carney a indiqué que les investisseurs participant au Sommet gèrent collectivement plus de 100 000 milliards de dollars d'actifs, soulignant ainsi l'envergure et la portée de l'auditoire mondial d'investisseurs réuni au Canada.

L'inclusion de Troilus dans le prospectus du Sommet procure au Projet une visibilité directe auprès d'un important bassin international d'investisseurs institutionnels à une étape charnière de son développement. Le prospectus présente une sélection d'occasions d'investissement canadiennes et fournit les coordonnées permettant aux investisseurs intéressés d'entrer directement en contact avec les promoteurs des projets à l'issue du Sommet.

De plus, Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a été invité par le premier ministre Mark Carney à participer à la réception de bienvenue du Sommet canadien de l'investissement, qui aura lieu le 13 septembre.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a commenté : « *La sélection de Troilus pour inclusion dans le prospectus du Sommet canadien de l'investissement survient à un moment particulièrement important, tant pour notre Projet que pour le Canada. Le gouvernement fédéral déploie des efforts concertés afin d'attirer des capitaux mondiaux vers des actifs stratégiques canadiens, et nous croyons que Troilus représente précisément le type de projet à grande échelle et à longue durée de vie pouvant contribuer de façon significative à la future production d'or et de cuivre du Canada, tout en générant*

d'importantes retombées économiques ici même au pays. Maintenant que notre rapport technique mis à jour est complété, Troilus repose sur l'une des assises techniques et économiques les plus solides de son histoire, notamment une VAN après impôt à 5 % de 3,2 milliards de dollars américains et une durée de vie de la mine d'environ 26 ans. Alors que l'ingénierie détaillée, l'approvisionnement, l'obtention des permis et le financement du Projet progressent en parallèle, nous entrons dans une phase déterminante de création de valeur et nous nous réjouissons de l'occasion d'accroître la visibilité de Troilus auprès de certains des investisseurs les plus importants et les plus sophistiqués au monde.. »

Troilus à une étape déterminante de son développement

Troilus a récemment annoncé les résultats de son rapport technique 2026 conforme au Règlement 43-101, qui confirme et renforce les fondements du Projet établis dans l'étude de faisabilité de 2024, tout en intégrant un niveau considérablement plus avancé d'ingénierie et de définition des coûts.

Selon les hypothèses de prix des métaux du scénario de base à long terme, le Projet génère une VAN après impôt à 5 % de 3,2 milliards de dollars américains, un TRI de 22 %, une période de récupération de 3,6 ans et environ 6,9 milliards de dollars américains en flux de trésorerie cumulatifs après impôt. À un prix de l'or de 5 000 \$ US l'once, la VAN après impôt à 5 % augmente à environ 5,5 milliards de dollars américains, avec un TRI de 31 % et une période de récupération de 2,6 ans (voir le communiqué de presse du 9 septembre 2026).

Le rapport technique prévoit une exploitation à ciel ouvert de 50 000 tonnes par jour sur une durée d'environ 26 ans, avec une production payable sur la durée de vie de la mine d'environ 5,63 millions d'onces d'or, 472 millions de livres de cuivre et 10,88 millions d'onces d'argent. Le rapport technique est appuyé par environ 95 000 heures d'ingénierie, environ 90 % des intrants de prix ayant été validés au moyen de soumissions et de données de marché à jour, ainsi que par une estimation de catégorie 3 de l'ACE pour l'ensemble de la portée du Projet.

Troilus fait actuellement progresser en parallèle l'ingénierie détaillée, l'approvisionnement, l'obtention des permis et le financement du Projet, notamment dans le cadre d'un mandat de financement de projet garanti de premier rang pouvant atteindre 1,2 milliard de dollars américains. En juillet 2026, la Société a également été sélectionnée parmi les quatre premiers projets miniers à bénéficier de l'accompagnement spécialisé du programme Filon du gouvernement du Québec et a obtenu une allocation de 70 MW d'électricité hydroélectrique en juin 2026 (voir les communiqués de presse datés du 27 juillet 2026 et du 2 juin 2026).

À propos du Sommet canadien de l'investissement

La première édition du Sommet canadien de l'investissement se tiendra à Toronto les 14 et 15 septembre 2026. Organisé par le premier ministre du Canada en partenariat avec Investissements RPC et Investissements PSP, le Sommet réunira des investisseurs mondiaux de premier plan, des dirigeants d'entreprises canadiennes et des représentants du secteur public dans le cadre d'un forum de deux jours consacré aux capitaux à long terme, aux occasions d'affaires et aux actifs productifs qui contribuent à renforcer la croissance et la résilience économique du Canada.

Le Sommet s'inscrit dans les efforts plus larges du gouvernement du Canada visant à renforcer l'environnement d'investissement du pays, à diversifier les échanges commerciaux et à attirer environ 1 000 milliards de dollars de nouveaux investissements au cours des cinq prochaines années.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Sommet canadien de l'investissement : [Sommet canadien de l'investissement 2026](#).

Personnes qualifiées

L'information scientifique et technique contenue dans le présent communiqué de presse a été examinée et approuvée par Denis Rivard, ing., vice-président exécutif, Projets, qui est une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101. M. Rivard est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société au sens du Règlement 43-101.

À propos de Corporation minière Troilus

Corporation minière Troilus est une société minière canadienne en phase de développement qui se consacre à l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Le projet Troilus est situé dans le territoire minier de premier rang du Québec, au Canada, où la Société détient une vaste propriété de 435 km² au sein de la ceinture de roches vertes de Frôtet-Evans. Le rapport technique présente une exploitation minière à ciel ouvert à grande échelle d'une durée d'environ 26 ans et d'une capacité de traitement de 50 000 t/j, positionnant le Projet parmi les projets phares en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications d'entreprise

+1 (647) 276-0050

info@troilusmining.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent notamment, sans s'y limiter, les déclarations concernant l'incidence de la sélection du Projet pour figurer dans le prospectus du Sommet canadien de l'investissement sur la Société; le rapport technique ainsi que les résultats, hypothèses et conclusions qui y sont présentés, y compris les différents paramètres économiques, financiers et opérationnels du Projet, tels que le calendrier et le volume de la production future du Projet, les attentes relatives au TRI, à la VAN, à la période de récupération, aux coûts d'investissement et d'exploitation, aux méthodes d'exploitation minière et de traitement envisagées, aux infrastructures proposées, à la durée de vie prévue de la mine, aux teneurs et taux de récupération anticipés, ainsi qu'à la réalisation des estimations des ressources minérales et des réserves minérales; le potentiel de croissance future des ressources et des réserves ainsi que l'optimisation du plan minier; le calendrier et les résultats des programmes d'exploration et de forage en cours et futurs; l'avancement de l'ingénierie détaillée, de l'approvisionnement, de la planification de la construction et de la préparation opérationnelle; le calendrier d'obtention et la délivrance des permis et approbations requis aux échelons fédéral et provincial; la stratégie de financement du Projet de la Société et la disponibilité du financement nécessaire au développement du Projet; le calendrier d'une éventuelle décision de construction et le développement futur du Projet; ainsi que le potentiel du projet Troilus de devenir un important producteur d'or et de cuivre en Amérique du Nord. De façon générale, les déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de

termes tels que « prévoit », « s'attend à », « ne s'attend pas à », « est censé », « budget », « planifié », « estime », « prédit », « a l'intention de », « poursuit », « anticipe », « n'anticipe pas » ou « croit », ou encore par l'utilisation de variantes de ces termes et expressions, ou par des déclarations indiquant que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « pourraient », « devraient », « seront », « seraient susceptibles de » ou « pourront » être réalisés, survenir ou être atteints. Les déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses et autres facteurs importants qui, s'ils s'avéraient inexacts, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Troilus diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Ces déclarations et renseignements reposent sur de nombreuses hypothèses relatives aux stratégies commerciales actuelles et futures ainsi qu'au contexte dans lequel Troilus exercera ses activités dans l'avenir. Parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux exprimés dans les déclarations prospectives figurent notamment les fluctuations des devises, le contexte économique mondial, la dilution, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques connus et inconnus, à des incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs importants susceptibles de faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives, notamment, sans s'y limiter : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société permettront d'accroître les ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales et des réserves minérales; le degré élevé d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études minières et économiques qui reposent dans une large mesure sur diverses hypothèses; les variations du prix de l'or et des autres métaux; les fluctuations des taux de change; les variations du coût des fournitures et de la main-d'œuvre; l'obtention des approbations nécessaires; la disponibilité du financement requis pour le développement du Projet; les risques et incertitudes liés au développement de projets miniers; les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social; l'évolution future du prix de l'or et des autres métaux; les accidents, conflits de travail et pénuries de main-d'œuvre; ainsi que les risques environnementaux et autres risques associés à l'industrie minière, y compris, sans limitation, les risques et incertitudes décrits dans la plus récente notice annuelle de la Société, ses rapports techniques et les autres documents d'information continue déposés sous le profil de la Société au www.sedarplus.ca. Bien que Troilus ait tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux décrits dans les déclarations prospectives, il pourrait exister d'autres facteurs faisant en sorte que les résultats ne soient pas conformes aux attentes, aux estimations ou aux intentions. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives. Troilus n'assume aucune obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, sauf dans la mesure requise par les lois applicables en matière de valeurs mobilières.